

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Awa Ndiaye annonce des assises nationales sur la mendicité

- Archives -

Date de mise en ligne : mercredi 3 décembre 2008

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Dakar, 2 déc (APS) - Le ministère de la Famille, de la Solidarité nationale, de l'Entrepreneuriat féminin et de la Microfinance compte organiser cette année, 'si le budget le permet', des assises nationales sur la mendicité notamment des femmes, a annoncé Awa Ndiaye, mardi lors de l'examen par le Sénat du budget de son département pour l'exercice 2009. 'Seule la concertation' est en mesure d'apporter des solutions à ce problème qu'aucun des ministères concernés par la problématique (Famille, Justice, Intérieur) pris individuellement n'est capable de régler, a précisé le ministre.

Des rafles collectives avaient été expérimentées sans que cette méthode ait pu amoindrir le problème. Au contraire, a poursuivi le ministre de la Famille, de la Solidarité nationale, de l'Entrepreneuriat féminin et de la Microfinance, "cela a fait que les choses se sont gâtées".

Concernant les viols récurrents dont sont victimes certains enfants, **Awa Ndiaye** a préconisé la sensibilisation, l'information et la surveillance. Elle a aussi indiqué que son département va développer un plaidoyer en direction des juges et des magistrats, pour les sensibiliser sur ce problème et les amener à le prendre à bras-le-corps.

Dans la même perspective, un projet de loi sera adressé au ministère de la Justice, avec ampliation au président de la République, pour durcir la législation en vigueur. "Le viol des enfants est un crime à punir fortement. Il ne faut pas en faire un fait divers. Ce n'est pas normal", a plaidé le ministre.

S'exprimant enfin sur le travail des enfants et les difficultés vécues par les domestiques dans les maisons où elles sont employées, elle a souligné que "c'est un problème qui revient très souvent", mais son département a pour option de "fixer les enfants en âge d'être scolarisés dans les familles".

Sous ce rapport, il s'agit d'appuyer les familles démunies de manière à ce que leurs enfants puissent aller à l'école "jusqu'à un certain niveau", a-t-elle indiqué, en assurant que ses services ne sont pas contre le travail des enfants, mais "le travail précoce des enfants".

Le budget du ministère de la Famille, de la Solidarité nationale, de l'Entrepreneuriat féminin et de la Microfinance a été arrêté, pour l'exercice 2009, à 16,451 milliards de francs CFA contre 7,057 milliards de francs en 2008, soit une augmentation en valeur absolue de 9,394 milliards de francs CFA, représentant 133,12 pour cent en valeur relative.

Ce budget est "conforme aux ambitions du département de contribuer à l'amélioration du bien-être socioéconomique des populations et plus particulièrement des groupes vulnérables dans une optique renforcée d'équité et d'égalité de genre", a précisé Awa Ndiaye lors des travaux en commission.

BK/AD

lire aussi sur www.africanglobalnews.com (3 novembre 2008) : [Scolarisation des enfants mendiants : les décideurs politiques invités à s'engager](#)
